CHÂTEAURENARD

L'ÉCHO DES TOURS

N°107 AVRIL | MAI | JUIN 2023 - Magazine municipal d'informations

www.chateaurenard.com

Bienvenue au nouveau CMJ !

Le Plan Local d'Urbanisme

Pourquoi, comment ?

3

Budget 2023

Une présentation concrète et didactique pour les Châteaurenardais

10-13

ÉDITORIAL

MARCEL MARTEL
Maire de Châteaurenard

Chèr(e)s Châteaurenardaises, chers Châteaurenardais,

Le 1er mars nous avons voté le budget 2023, c'est un acte important de la vie de la Commune. Je l'ai dit un «Budget compliqué à bâtir mais totalement maitrisé».

En ce temps de crise marqué par la hausse du gaz, de l'électricité, des carburants et par l'envolée des prix à la consommation, nous avons fait le choix, cette année encore, de ne pas augmenter le taux des impôts locaux.

Dans ce contexte, l'estimation des recettes étant loin de compenser les dépenses de fonctionnement, j'ai demandé à l'ensemble des services et à mes élus de réaliser des économies partout où cela était possible et d'établir des priorités qui, dans leur ensemble, préservent un service public de qualité nous permettant de continuer à vivre dans une ville propre et accueillante.

Mais pas seulement.

Pour participer au maintien du pouvoir d'achat des familles, nous avons décidé de ne pas augmenter le prix de la cantine dans les écoles, tout en poursuivant l'amélioration des services à la jeunesse avec, en outre, l'installation d'une aire de jeux à côté de la Rotonde. Toujours dans le même état d'esprit, les travaux de construction du centre de loisirs municipal, pour remplacer Villargelle, seront lancés à l'automne.

Les opérations d'aménagement de la place Victoire, de la 1ère DFL, de l'avenue Jean Bouin, du Vallon de la Roquette et du Trou du pêcheur, sont des choix réfléchis concourant à la préservation d'espaces publics partagés et sécurisés qui se complètent avec le développement du Quartier Gare et la réalisation de ses 88 logements.

Le bien vivre à Châteaurenard c'est aussi l'engagement de consolider la modernisation et le renforcement des dispositifs garantissant un haut niveau de sécurité pour tous.

Nous continuons à assurer le développement économique de notre agriculture au travers du Grand Marché de Provence par la construction en cours du Pôle Logistique qui ouvrira ses portes début 2024.

Notre soutien au monde associatif ne faiblit pas non plus. De nouveaux locaux plus modernes et fonctionnels sont mis à leur disposition sur le Boulevard Gambetta sans pour autant diminuer l'attribution du montant des subventions.

Nous réaffirmons également notre volonté de sauvegarder les festivités en Ville autour de nos traditions et animations diverses gratuites et pour tous publics, tout au long de l'année.

Parmi nos priorités, nous poursuivons les travaux indispensables et d'ampleur pour sécuriser le Château afin de conforter notre vocation touristique et d'accueil avec, en plus, l'ouverture de deux points d'Information Tourisme en centre-ville.

Nous réaffirmons l'aide aux personnes les plus fragiles en augmentant la subvention du Centre Communal d'Action Sociale et confortons le bien-être de nos anciens par l'ouverture de la Maison du Bel Age en partenariat avec le Conseil Départemental.

Enfin, parce que notre conscience au regard des enjeux de sobriété énergétique ne date pas d'aujourd'hui, le démarrage des travaux, pour le centre nautique, verra le jour dès cette année. Cet équipement, ouvert toute l'année, sera à vocation pédagogique, ludique et sportive et répondra aux exigences basse consommation (géothermie, photovoltaïque). Ainsi, le groupement d'architectes sera désigné mi-avril, la phase opérationnelle démarrera ensuite avec le dépôt du permis de construire et les sondages des sols pour la géothermie.

Il est certain, nous avons pris des décisions et fait des choix plus difficiles que par les années antérieures, pour vous garantir un budget en équilibre qui ne met pas en péril l'avenir de Châteaurenard.

SOMMAIRE

P. 3-15 **Chato ma ville :**
P. 3-5 *Moderne & Dynamique*
P. 5 *Paisible & Sécure*
P. 6 *Engagée & Éco-responsable*
P. 7 *Solidaire & Attentive*
P. 8-9 *Jeune & d'Avenir*
P. 10-11 *Accueillante*
P. 12 *Sportive*
P. 13 *Rayonnante & Festive*
P. 14-15 *Entreprenante*
P. 16-19 **Grand Angle**
P. 20 **Portrait**
P. 21 **Arrêt sur images**
P. 22 **Libre opinion**
P. 23 **Etat civil**

VOS NUMÉROS UTILES

Mairie / Maison des services	04 90 24 35 35	**Centre de Loisirs Intercommunal**	04 90 94 12 47	**Médiathèque**	04 90 24 20 80	**Police Municipale**	04 90 90 17 00
Maison de la Vie Associative	04 90 26 32 95	**MJC**	04 90 94 58 05	**Cinéma Le Rex**	04 32 62 22 10	**Gendarmerie**	04 90 94 38 58
Maison des adolescents	06 32 23 04 49	**CCAS**	04 90 94 06 87	**Enlèvement des encombrants**	0800 01 53 50	**Centre de Secours**	18 ou 15 ou 04 90 94 03 78
Mission Locale du Delta	04 32 62 09 56	**Espace Culturel de l'Etoile/ Théâtre Pécout**	04 90 95 34 39	**Terre de Provence Agglomération**	04 32 61 96 30	**Pharmacie de garde 24h/24h**	3237 (35 centimes la minute)

Directeur de la rédaction Pierre-Hubert Martin - Directeur de la publication : Marcel Martel - Editeur : Mairie de Châteaurenard - Crédit photos : Mairie. Photo une : Conseil Municipal des Jeunes
Mise en page : Learn and Communicate. Impression : Vallière - Bi-mestriel - Numéro 107 - Printemps 2023 - Parution : Avril 2023 - Conditions d'abonnement aucune - Dépôt légal : 8 avril 2004 n°ISSN : 1634-247X.

Une retraite bien méritée !

La journaliste Nelly Combe-Bouchet est à présent en retraite.

Pour contacter la **rédaction locale La Provence**, à Arles :

Mail : **arles@laprovence-presse.fr**

Tél : **04 90 18 30 00**

Vos rendez-vous de démocratie participative

***Les Matinales,* ces moments d'échanges avec vos élus, sans rendez-vous, les samedis à la mairie, et les réunions de quartier ont recommencé en 2023.**

La Matinale du samedi 4 février a accueilli une cinquantaine de Châteaurenardais, tandis qu'aux réunions de quartier aux Lonnes le mardi 7 mars, à la Crau le mardi 21 mars et à l'Argelier le mardi 4 avril on a pu recenser plus de 250 personnes ! L'équipe municipale se réjouit de ces occasions qui permettent d'échanger avec des citoyens intéressés, motivés et forces de propositions pour le bien vivre dans leur ville.

Notez bien les prochains rendez-vous :

Les Matinales, à la Mairie, de 10h à 12h

Samedis 13 mai, 16 septembre, 18 novembre

Les réunions de quartier

Jeudi 11 mai à 18h30 au Min pour les quartiers Jentelin, Confignes, Grand Quartier et lundi 22 mai à 19h au Théâtre Pécout pour le centre-ville

Quand Proximité rime avec Réactivité et Transversalité

Un éclairage public en panne ? Une branche qui gêne le passage sur un chemin ? Un dépôt sauvage à faire évacuer ?

Le service Proximité, des Services Techniques de la ville, avec Serge Braille et Nathalie Perez, sous la direction de Damien Valat, gère vos demandes d'interventions, qu'elles soient relatives à la voirie, aux espaces verts, à l'éclairage public, ou à la propreté.

Le credo du service Proximité : mutualiser les compétences internes pour répondre au plus vite et au mieux à la demande de l'administré.

Pour ce faire, le service dispose d'un outil informatique sur lequel chaque demande est enregistrée. Cet outil est au service d'un travail d'équipe, en transversalité et en coordination.

Les demandes peuvent arriver de plusieurs façons :
- Par mail à **stm@chateaurenard.com**
- Par **courrier adressé à Monsieur le Maire, rue Jentelin BP 8010 13831 Châteaureanrd Cedex**
- Par téléphone au **04 90 24 35 35**
- Ou par l'intermédiaire des **Matinales, des réunions de quartier, ou des membres du Conseil des Sages...**

Les élus municipaux Marie-Laurence Anzalone, Jean-Pierre Seisson et Eric Chauvet interviennent en cas de besoin d'arbitrage.

La demande est ensuite orientée vers les différents services techniques concernés qui retrouvent le détail de la demande de l'administré avec ses coordonnées. Selon le cas un technicien pourra se déplacer en amont de l'intervention. «Les administrés sont accompagnés dans le suivi de leurs demandes», explique Nathalie Perez. «Ce logiciel permet de planifier, d'organiser le travail des équipes techniques, et d'informer sur l'état de l'avancement de la demande», complète Serge Braille, grâce à cet outil, les services techniques sont plus réactifs tout en renforçant le lien avec l'usager».

En 2022

1 149

interventions des Services Techniques sur les espaces publics de la commune

432
pour les espaces verts (taille, désherbage, entretien)

374
pour l'environnement (dépôts sauvages, nettoyage)

242
pour la voirie (mobilier, entretien, mise en sécurité)

101
pour l'éclairage public

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme)

L'équipe municipale représentée par Eric Chauvet, adjoint délégué à l'urbanisme, Charlotte Hoffmann, directrice du service Urbanisme et Transition écologique et Coralie Boucher, chargée de mission urbanisme réglementaire, avec l'appui d'un Bureau d'études pluridisciplinaire, vient d'entreprendre la révision générale du Plan Local d'Urbanisme.

Charlotte Hoffmann (à gauche) et Coralie Boucher (à droite) nous en parlent :

«Elaborer un PLU c'est avant tout s'interroger sur le développement de la ville à horizon des 10/15 prochaines années. C'est un document qui permet de fixer les grands principes d'aménagement et d'urbanisme dans le respect du développement durable, en apportant une réponse adaptée aux besoins et enjeux du territoire dans de nombreux domaines.

Le dernier PLU date de 2006, il était donc important d'entreprendre un tel travail.

Nous entamons actuellement la phase 1, le diagnostic, qui est un véritable état des lieux du territoire sur lequel s'appuieront les élus municipaux pour dresser les perspectives de développement de la ville.

La phase 2 servira à établir le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) défini par la municipalité.

La phase 3 établira les réglementations qui découleront du PADD. Des orientations d'aménagement et des règles de construction seront élaborées afin de mettre en œuvre un projet de ville durable.

Dans ce processus, il y aura concertation des habitants lors de chaque phase, car c'est ensemble que l'on construira le Châteaurenard de demain.

Il faut aussi savoir, et c'est important, que le PLU doit se conformer à de nombreuses lois (ALUR, Grenelles, Climat et Résilience, ...) et documents dits «de rang supérieur» tels que le SCOT, le SRADDET..., ce qui limite fortement les marges de manœuvre de la Commune.

Dans le PLU, la notion d'équilibre est importante : on nous demande de produire du logement, tout en réduisant la consommation foncière ; on nous demande de protéger l'environnement tout en favorisant le développement économique...

Cet équilibre sera contrôlé durant tout le processus d'élaboration du document par les Personnes Publiques Associées (PPA), comprenant notamment les services de l'Etat, qui veilleront au respect des différentes contraintes s'imposant au PLU.

Le PLU est un outil nécessaire pour la ville, au service de plusieurs objectifs, parmi lesquels, pour n'en citer que quelques-uns, la transition écologique et énergétique, la qualité de vie et les équilibres environnementaux, le soutien à l'agriculture, l'accueil des jeunes actifs par une offre de logements adaptée, ...»

Toutes les infos sur le PLU sur www.chateaurenard.com/vivreachateaurenard/urbanisme

Le Quai, nouveau lieu de rencontres et d'échanges

Le Quai, au 32bis boulevard Léon Gambetta, espace municipal associatif et citoyen.

Depuis début avril, les Châteaurenardais bénéficient d'un nouveau lieu emblématique. Le Quai, nom donné au bâtiment parce qu'il se situe non loin de l'ancienne gare, sera un lieu d'échanges et de partages. Il regroupe la Maison de la Vie Associative (anciennement 7 rue Antoine Ginoux), la Maison Des Adolescents (MDA) et l'éducateur spécialisé du CCAS.

Le Quai, espace municipal associatif et citoyen impulsé par le Maire Marcel Martel et son équipe, sera un centre de ressources pour les acteurs des associations de Châteaurenard, pour les adolescents, et aussi le siège des permanences juridiques, médico-sociales et services divers jusqu'ici disséminés dans différents quartiers de la ville.

«Les 1000 élèves du lycée et la crise sanitaire ont accentué l'activité de la MDA 13 Nord Bouches-du-Rhône. A présent, au Quai, elle va pouvoir accueillir des permanences de psychologue, médecin conseil, groupes de paroles et aussi sessions de formations de partenaires professionnels. L'avantage de ce lieu unique est aussi qu'il encouragera le rapprochement entre les adolescents et le monde associatif», nous explique Marina Luciani Ripetti, adjointe déléguée à la Solidarité.

«Pour les associations, nous présente Annie Salze, adjointe déléguée aux associations, le Quai offre des locaux plus vastes et respectant les normes de sécurité et d'accessibilité. Les bénévoles pourront disposer de salles de réunions, formations, un espace ressources et bénéficieront de conditions d'accueil améliorées. Le Quai contribue ainsi naturellement au développement des échanges inter-associatifs et au pilotage de projets et événements associatifs favorisant la mixité sociale. C'est un très bel outil au service des Châteaurenardais».

Le Quai 04 90 26 32 95

Maison des Adolescents 04 88 60 71 46

Laurent Ioos, éducateur spécialisé, dont les bureaux se situent au Quai (entrée 7 rue du froid) à présent, nous présente ses missions :

«La mission de prévention est habituellement attachée au Département. A Châteaurenard, depuis 2005, la commune a souhaité créer un poste et le rattacher au CCAS. Je suis donc à disposition des 8 – 25 ans, et je les accompagne sur les problèmes de décrochage scolaire, de ruptures familiales, d'insertion socio professionnelle (accès à l'emploi, aux loisirs, logement, santé...) ainsi que dans le soutien à la parentalité et aux familles... Je suis une sorte de boîte à outils pour le jeune et je lui apprends à les utiliser afin de favoriser son parcours vers l'indépendance et l'émancipation. C'est un travail partenarial au quotidien, sur le principe de la libre adhésion». Tout jeune recherchant des informations, ou parent en questionnement par rapport à son enfant, peut contacter Laurent Ioos.

Laurent Ioos :
Tél : 06 22 95 55 98
l.ioos@chateaurenard.com

Médiathèque et Relais numérique : désormais ouverts sur la pause méridienne !

Depuis le 1er avril 2023, la médiathèque municipale, ainsi que le Relais Numérique, ont élargi leurs horaires d'ouverture.

Les services proposeront désormais 32 heures d'ouverture hebdomadaire, au lieu de 24 heures précédemment.

La médiathèque de Châteaurenard figurera alors parmi les plus ouvertes de France pour des villes de strates équivalentes ! La municipalité s'engage ainsi pour un service public de proximité le plus accessible possible», explique Adélaïde Jarillo, adjointe déléguée à la culture.

Les nouveaux horaires de la médiathèque et du Relais Numérique :
Mardi : 10h-18h - Mercredi : 10h-18h
Vendredi : 10h-18h - Samedi : 10h-18h

Profitez-en ! Venez lire la presse, emprunter un document, accéder à un poste informatique, vous initier à la fabrication numérique, ou prendre rendez-vous avec un conseiller numérique et réaliser vos démarches administratives...

Appel à Candidatures Concours de Slam

Envie de faire passer un message en rapport avec la transition Écologique et les 17 Objectifs de Développement Durable ?

Venez le temps d'une soirée vous faire entendre et déclamer votre Slam sur scène, le 21 juin 2023.

Cet art poétique et théâtral arrivé dans les année 90 en France, permet à tout un chacun de s'exprimer sur des thèmes engagés.

Alors n'hésitez plus et laissez parler votre créativité !

Règlement et fiche d'inscription sur www.chateaurenard.com

Pour plus de renseignement : i.borel@chateaurenard.com

Sécurité routière

Des opérations communes sont organisées très régulièrement par la Police Municipale et la Gendarmerie dans le domaine de la sécurité routière.

Des contrôles sont fréquemment réalisés sur l'ensemble de la commune : vitesse, circulation des Poids lourds, respect de la réglementation s'appliquant aux 4 roues comme aux 2 roues, etc.

Depuis le début de l'année, la Police Municipale dispose d'un nouveau radar.

Le PROLASER 4, est un cinémomètre laser qui offre une nouvelle manière de travailler. Maniable et très performant, il permet notamment de contrôler la vitesse d'un véhicule qui se trouve à une distance de 1 000 mètres.

Des contrôles pourront être effectués dans des secteurs où il n'était pas possible de mettre en place l'ancien matériel.

La lutte contre l'insécurité routière constitue l'une des missions premières de la Police Municipale. En 2022, ce sont quelques 500 contraventions qui ont été dressées pour des infractions aux règles de circulation routière.

Systèmes de vidéo-surveillance : appui opérationnel aux forces de sécurité

A Chateaurenard, depuis 2002 des caméras de vidéo-protection permettent la surveillance des espaces publics de la ville 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

A ce jour, la commune est équipée de plus de 150 caméras qui permettent de lutter efficacement contre les incivilités et la délinquance sur certains secteurs de la ville.

Chaque année, le système se modernise et se développe avec l'aide des nouvelles technologies. Il gagne en efficacité et en performance :

- Les caméras les plus anciennes sont remplacées par du matériel nouvelle génération.

- Des caméras à lecture de plaques d'immatriculation ont été positionnées à certains endroits stratégiques.

La vidéo-protection demande un investissement et un suivi quotidien pour avoir un outil de qualité qui permet d'apporter un appui opérationnel aux forces de sécurité sur le terrain notamment en matière de flagrant délit.

Dans le cadre des enquêtes judiciaires, la Police Municipale reçoit régulièrement des réquisitions de la Gendarmerie ou de la Police Nationale pour mettre à disposition des images relatives à des faits survenus sur la commune qui permettent alors souvent de solutionner certaines d'entre elles.

La vidéo-protection permet aussi de lutter contre certaines incivilités se déroulant sous l'œil des caméras : vols de plantes, dégradations de biens, bousculades, violences diverses, dépôts sauvages de déchets, ou d'identifier des conducteurs qui prennent la fuite après un accident.

Récemment encore, la vidéo-protection a permis d'identifier le conducteur d'un poids-lourd qui a occasionné d'importants dégâts sur le mobilier urbain.

Grace aux caméras, le chauffeur a été contacté par la Police Municipale afin qu'un constat amiable soit établi.

En l'absence de vidéo, le coût du remplacement du mât aurait dû être supporté à 100 % par la commune.

Les petits Châteaurenardais engagés contre le gaspillage alimentaire

Depuis plusieurs années, un travail assidu est mené dans les restaurants scolaires sur le gaspillage alimentaire, grâce à l'implication de Marie Laurence Anzalone et Sabrina Lambert, respectivement adjointe déléguée à la Transition Ecologique et conseillère municipale.

Ce sont alors des actions de formation des agents municipaux, animation et sensibilisation des enfants qui ont été menées. Après les ateliers sur l'alimentation proposés aux écoles élémentaires de la commune, une conférence interactive et un concours de pesée inter écoles, aujourd'hui Lalie et Séléna nous apportent leurs témoignages :

Toutes deux en CM2 à Gabriel Péri, elles ont bénéficié du dispositif scolaire de sensibilisation au gaspillage alimentaire. Elles nous en parlent :

La rédaction : *"Comment s'est déroulé le travail sur la thématique du gaspillage alimentaire ?*

Lalie : *On a fait des travaux en classe, et on a participé à des webinaires, des documentaires, qui nous ont parlé des tonnes de déchets qui sont produits par an, des déchèteries...*

Séléna : *Ça nous a sensibilisé sur le fait qu'il est urgent de trouver des solutions pour qu'il y ait moins de gaspillage, il y a beaucoup d'Africains qui meurent, alors que nous, on gaspille. On doit apprendre à contrôler davantage nos achats, acheter moins.*

Lalie : *Oui, car des gens jettent les choses alors qu'elles sont encore bonnes à manger, ou achètent de trop grosses quantités, pour se rendre compte qu'en fait elles n'aiment pas trop ce qu'elles ont acheté, et elles les mettent à la poubelle.*

La rédaction : *Ce que vous avez appris à l'école a-t-il eu une répercussion sur votre famille ?*

Séléna : *Ma mère achetait souvent en double ; maintenant elle a arrêté. Et ma sœur, qui a 20 ans : ce qu'elle ne mange pas, elle le donne. Ou elle ne l'achète pas.*

Lalie : *Mon père a commencé à réfléchir aussi. Je suis contente de voir que ces leçons ont une incidence sur la famille.*

La rédaction : *Le mot de la fin ?*

Lalie et Séléna : *on devrait continuer à peser les denrées gaspillées. Les enfants et le personnel de cantine doivent tous être sensibilisés au gaspillage alimentaire".*

Séléna et Lalie

Petits déjeuners en classe

Depuis 2018, les opérations «petits déjeuners en classe» constituent un axe central de la stratégie interministérielle de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Permettre à chaque élève les plus fragiles de commencer une journée d'apprentissage par un moment de convivialité autour d'un petit déjeuner favorise l'égalité des chances et contribue à l'éducation, à l'alimentation dès le plus jeune âge.

Depuis 2021, Châteaurenard encourage cette démarche visant également à sensibiliser les plus jeunes et les parents à l'importance de l'équilibre alimentaire dans la réussite éducative.

Les 4 écoles maternelles publiques de la commune ont exprimé le souhait de participer à l'action. Pour répondre à cette attente, la cuisine centrale municipale assure la préparation et la livraison de 1552 petits déjeuners pour 17 classes.

Les petits déjeuners sont élaborés par Sabrina LAMBERT, conseillère municipale et pilote du projet «équilibre alimentaire», en concertation avec l'Education Nationale qui finance l'achat des denrées. Les repas sont préparés et livrés par la cuisine centrale municipale.

Les enseignants, ATSEM et parents d'élèves associés assurent la distribution des petits déjeuners en classe sur le temps scolaire, à l'appui d'un projet pédagogique d'éducation à l'alimentation.

Crèche, relais petite enfance et EPHAD : un partenariat gagnant

Depuis octobre 2022, chaque mois, les enfants de la crèche la Marelle et du relais petite enfance, vont à la rencontre de nos séniors de l'accueil de jour Les Olivades pour un moment de partage et d'échanges, accompagnés par nos amis à quatre pattes.

La médiation animale est en effet une thérapie non médicamenteuse. Elle génère la stimulation des émotions, de la mémoire et de la motricité. La présence de l'animal est assurément apaisante et distrayante.

Au fil des rencontres, des liens se tissent avec certains animaux.

Ce sont là de jolies parenthèses de bien-être, spontanéité et de fortes interactions entre enfants, séniors et animaux. Les sourires généreux de tous en sont le beau témoignage.

Voici là une belle expérience de partage et de communication intergénérationnelle.

Bonne info pour les familles

Le Relais Petite Enfance, dont les bureaux sont installés à Saint Rémy de Provence, organise de belles activités à l'attention de nos tout petits :

- Temps de lecture et rencontres tapis à la médiathèque, une fois par mois
- Actions intergénérationnelles, en partenariat avec la crèche La Marelle et l'accueil de jour Les Olivades
- Temps d'éveil pour les enfants en accueil et d'accompagnement professionnel à destination des assistants maternels
- Musique, yoga, motricité...

Le Relais petite enfance

1er étage du centre nautique
Accueil tous les 2ème jeudis
et 4ème mardis de chaque mois.

alpilles@relaispetiteenfance.com

Tél : 07 85 69 20 99

Accompagnement à la scolarité

L'accompagnement à la scolarité est au cœur de la nouvelle politique éducation/jeunesse de la municipalité.

Dès la rentrée scolaire 2022, la Commune a déployé de nombreux moyens supplémentaires pour accompagner les enfants les plus fragilisés et dont les difficultés d'apprentissage se sont amplifiées depuis la crise COVID.

Avec ses équipes, et sous la houlette de Cyril Amiel, adjoint délégué à la jeunesse et l'éducation, elle a souhaité faire évoluer ses actions d'accompagnement à la scolarité afin de proposer un parcours cohérent et un suivi de la Maternelle à la Terminale, dans une logique de «réussite éducative pour tous» et «d'accompagnement au premier emploi».

Ce nouveau dispositif de «continuum éducatif pour les 3-17 ans» permet de structurer une offre plus large d'outils et de partenariats locaux associatifs et institutionnels.

Pour aller au-delà de la «simple» aide aux devoirs, le projet a été décliné autour de 4 axes principaux :

- Fournir aux jeunes un appui et une méthodologie au travail scolaire et élargir leurs centres d'intérêts en mobilisant les ressources locales
- Organiser des temps d'information auprès des parents et les associer au dispositif
- Renforcer la collaboration avec les établissements scolaires et associations de parents d'élèves
- Consolider la relation avec les associations et les partenaires du secteur

Un engagement financier important de la Commune, avec le soutien affirmé de la CAF pour donner à nos enfants une chance de plus de réussir !

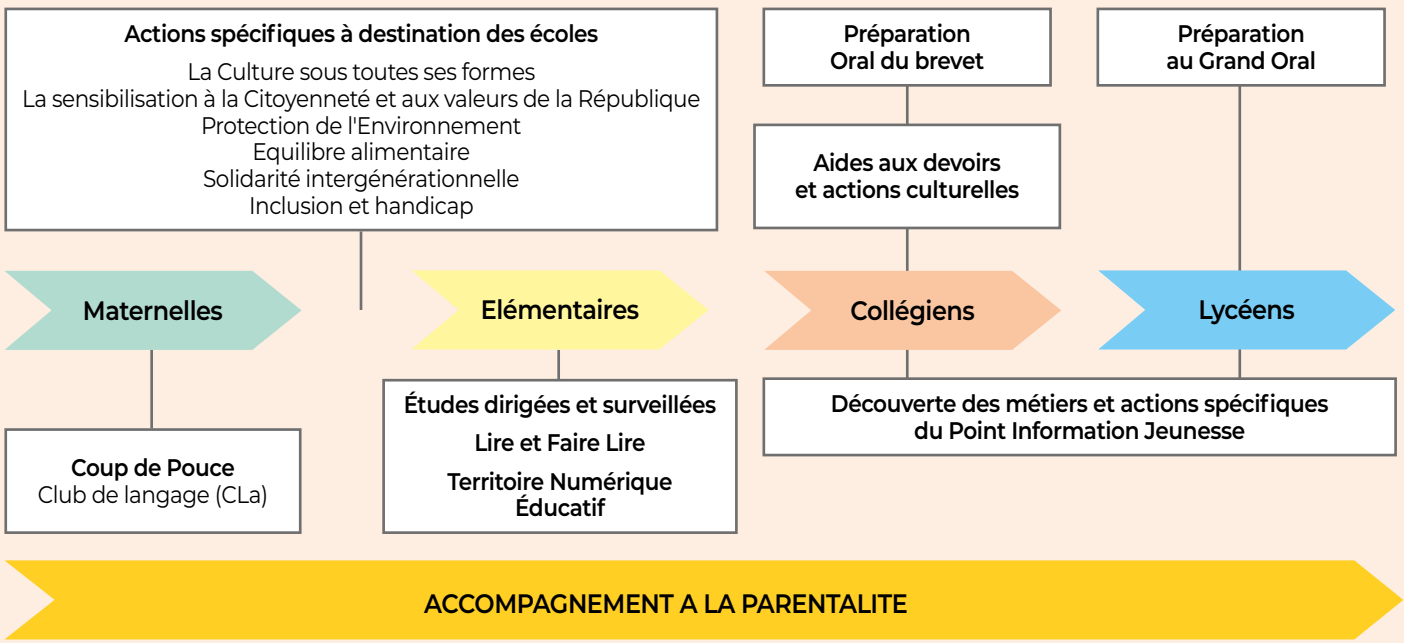

En concertation avec les représentants de l'Education Nationale, le nouveau format des clubs de langage et études surveillées accueillera près d'une cinquantaine d'enfants

Un futur centre de loisirs pour Châteaurenard

Dès 2020, l'équipe municipale a fait le constat d'une offre d'accueil de loisirs communale certes multiple, mais insuffisante sur certaines tranches d'âge ou inadaptée aux attentes des familles.

Cyril Amiel, adjoint délégué à la jeunesse et à l'éducation, nous en parle :

«Les structures d'accueil de loisirs existantes offrent actuellement 94 places. Cette capacité est très insuffisante pour une Commune de plus de 16 000 habitants.

De plus, l'offre est éclatée sur 3 sites d'accueil (Maison de la Vie Associative, école maternelle Roquecoquille et centre intercommunal de Villargelle), ce qui rend la gestion fastidieuse et de plus en plus coûteuse.

La municipalité a donc décidé de construire un bâtiment à vocation de centre de loisirs sans hébergement, d'une capacité d'accueil de 120 à 150 places. Cela permettra d'accueillir l'ensemble de l'offre jeunesse valorisée sur tous les temps de l'année scolaire, périscolaire et extra-scolaire.

Identifié comme un **guichet unique pour les familles,** ce nouveau lieu permettra de développer de nouvelles actions d'accompagnement des enfants et des jeunes en fin de journée, et d'améliorer les conditions d'accueil des journées mensuelles «défense et citoyenneté», des sessions de formation et d'information diverses telles que le BAFA et les journées d'actualité du Point Information Jeunesse relancé en 2021.

Pour le rendre facilement accessible, nous avons fait le choix d'une implantation en centre-ville, à proximité de divers équipements publics, des divers établissements scolaires, et connecté à la voie verte.

Les espaces extérieurs du centre de loisirs seront pour partie mutualisés avec le jardin public contigü de la Marseillaise, qui restera à la disposition de la population en journée et nous laisse envisager l'organisation d'animations intergénérationnelles avec les usagers du jardin public.

Après la phase d'études préalables et de négociation foncière, nous passons en 2023 à la phase plus active de la mise en œuvre du projet. L'assistance à maîtrise d'ouvrage vient d'être confiée à la SAS Profils et les bâtiments vétustes qui occupent actuellement le terrain des futurs locaux seront démolis à l'automne.

Pour finir, je tiens à préciser que ce projet ne remettra aucunement en question le partenariat historique avec la MJC, l'intention étant au contraire de valoriser encore plus fortement les actions à porter ensemble au profit des jeunes de Châteaurenard, en mutualisant nos moyens».

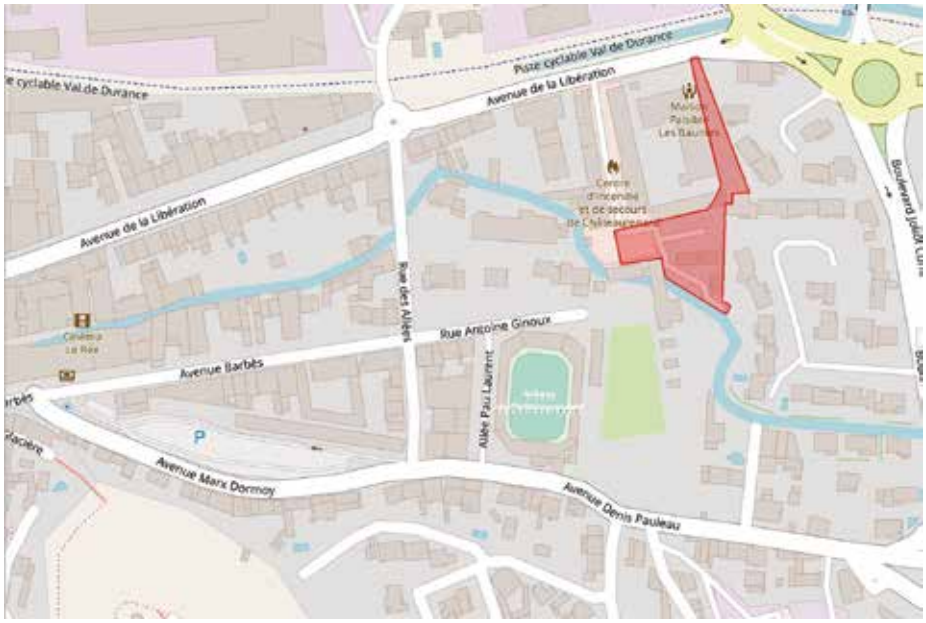

Des travaux finalisés pour ce printemps

Place Victoire

Afin d'offrir aux Châteaurenardais et aux restaurateurs de la place Victoire un cadre de vie de qualité et un espace en harmonie avec l'esthétique du Cours Carnot, la municipalité a entrepris le réaménagement de cet espace en supprimant les délimitations de la voie d'accès riverains et des espaces utilisés par les restaurateurs, et en traitant le revêtement de manière uniforme et qualitative, en dallage de pierre naturelle. Cette mise en cohérence de l'ambiance générale du cœur de ville constitue un des enjeux du développement et de l'attractivité économique du centre-ville.

Coût de l'opération : 210 000 € TTC

Avenue de la 1ère DFL

Années après années, les racines de surface des arbres de l'Avenue de la 1ère DFL ont causé de nombreux dégâts sur les murs de clôtures des riverains et sur le trottoir sud-est.

L'abattage des derniers arbres va permettre de reprendre les revêtements du trottoir sud, sud-est, avec un revêtement plus pérenne et agréable pour la circulation des piétons.

Des espaces linéaires végétalisés réalisés par le service des espaces verts de la mairie viendront agrémenter les 800 mètres de cette avenue.

Coût de l'opération : 340 000 € TTC

Parking du cimetière porte 6

Les racines des pins avaient très sérieusement détérioré les revêtements de surface du parking. La circulation des véhicules et des piétons était alors devenue dangereuse.

Les travaux de réaménagements ont permis la création d'un cheminement piéton en clapicette (mélange de sable et de graviers), la reprise des bordures et du bitume.

Le service des espaces verts de la mairie a réalisé la plantation des nouveaux végétaux et le système d'arrosage.

Coût de l'opération : 90 000 € TTC

Aménagement du quartier de la gare

Une équipe, un projet !

Le projet d'aménagement du quartier de la Gare rentre à présent dans sa phase opérationnelle.

En effet, de nombreuses étapes ont déjà été accomplies :

- Sélection d'un cabinet d'architecte urbaniste pour définir les orientations d'aménagement du quartier en fonction des thématiques imposées telles que :
  - Aménagement d'une surface de 20 hectares située à 5 min du centre-ville
  - Conception d'un nouveau quartier mixant espaces publics et logements qualitatifs
  - Obtention d'un label quartier durable méditerranéen
- Réalisation des premiers aménagements publics : voie verte, parking 100 places, Rotonde.
- Acquisition de l'assiette foncière nécessaire à la réalisation du projet
- Lancement des différentes études
- Sélection d'un groupement d'opérateurs qui sera en charge de la construction des ilots bâtis. Suite à une consultation et à l'étude de 17 candidatures, le groupement AQUIPIERRE a été retenu par l'équipe municipale pour mener à bien ce projet en assurant une cohérence en terme de programmation de logements, de performance durable et de qualité architecturale respectueuse des enjeux urbains du secteur.

Aujourd'hui, le groupement AQUIPIERRE a d'ores et déjà commencé à travailler.

Des réunions publiques seront organisées pour présenter l'intégralité du projet dès lors que les esquisses auront été produites.

Vers une nouvelle labellisation !

Depuis de nombreuses années, l'équipe municipale développe une politique tournée vers le développement durable en proposant des bâtiments ou des aménagements qui permettent d'accélérer la transition écologique sur notre territoire.

L'aménagement du quartier de la Gare

Après la réhabilitation du bâtiment de la piscine pour lequel la labélisation BDM (Bâtiment Durable Méditerranéen) a été obtenue, la municipalité s'engage aujourd'hui dans une double labélisation :

Démarche «Quartier Durable Méditerranéen - QDM».

La Commune s'engage dans une aventure innovante et participative permettant d'anticiper le coût global des aménagements, d'opter pour des choix techniques et économiques les plus judicieux, de contribuer au développement économique local en faisant appel à des savoir-faire et matériaux de proximité. Cette démarche permettra ainsi de répondre aux objectifs de peuplement de la commune en offrant un cadre de vie et une fonctionnalité (mobilités, activités) de qualité.

Le 28 février dernier, la commission QDM, en présence de Marie-Laurence Anzalone, déléguée à la Transition Ecologique, a délivré la médaille d'argent au projet de Châteaurenard !

Démarche «Bâtiment Durable Méditerranéen - BDM».

Lors de la consultation d'opérateurs pour retenir le groupement qui allait avoir à charge la construction des îlots comprenant les logements, la municipalité a souhaité pouvoir faire labéliser les logements «Bâtiment Durable Méditerranéen – Niveau argent».

Cela viendra en complément de la réglementation thermique 2020 et permettra d'assurer aux ménages que les logements proposés répondent aux besoins actuels en terme d'économie d'énergie, de confort face aux fortes chaleurs, et de leur garantir des prix de vente tenant compte des revenus moyens des habitants, des classes d'âge et des typologies de familles.

Le centre nautique : un projet phare

Le projet de création d'un centre nautique multifonctionnel avec bassins couverts reste une priorité pour l'équipe municipale

Cette année 2023 est consacrée à des études opérationnelles qui permettent de poser les bases de la construction du bâtiment. Les travaux démarreront au second semestre 2024, pour une ouverture planifiée fin 2025.

David Chambon, conseiller municipal délégué aux sports, et Marcel Martel nous parlent du chantier.

David Chambon : *«Ce projet de nouveau centre nautique fait l'objet d'une importante réflexion sur l'optimisation des coûts avec notamment :*
- Le choix de matériaux favorisant la basse consommation énergétique
- La transformation des chaudières à énergie fossile par la géothermie
- La captation de l'énergie solaire par panneaux photovoltaïques
- Le retraitement des eaux de lavage pour une autre utilisation.

Avec un bâtiment dont les qualités énergétiques seront optimisées, la Ville offrira ainsi une piscine ouverte toute l'année à vocation à la fois pédagogique, sportive et de détente.»

Marcel Martel : *«Oui, tous les leviers d'économies d'énergie vont permettre de fixer les dépenses budgétaires pour une meilleure gestion des coûts de fonctionnement.*

Cela dit, concernant l'actuel centre nautique, à ce jour, face à l'inflation exponentielle des charges énergétiques, nous avons dû faire le choix de le laisser fermé.

La part de l'énergie sur notre budget est devenue si conséquente que dès l'automne 2022, nous avons, par exemple, été amenés à réduire l'amplitude de l'éclairage public, qui reste éteint entre 23h et 6h.

Sur le territoire national, c'est déjà une trentaine de municipalités qui, à ce jour, ont également fermé les portes de leurs piscines. D'autres communes vont prochainement compléter cette liste.

Cette décision a été mûrement réfléchie et difficile, d'autant qu'elle impactera aussi les écoles pour la période d'apprentissage de la natation qui, traditionnellement, se déroule en mai et juin.

Comme alternative à la piscine, en juillet et août, nous mettrons à disposition du public un espace ludique aquatique sur structures gonflables, qui apportera fraîcheur et convivialité aux Châteaurenardais(e)s.

Entre sobriété énergétique et devoir de service public, nous sommes amenés à jouer les équilibristes pour préserver la qualité du service public et le pouvoir d'achat des Châteaurenardais(e)s».

Travaux d'aménagement du Trou du Pêcheur

Les travaux de terrassements sont terminés au Trou du pêcheur et laissent deviner l'aménagement définitif.

Prochaine étape : installation du mobilier et des pontons.

Un bel espace de sport ou détente pour les Châteaurenardais

Vallon de la Roquette

L'installation du nouveau parcours sportif est à présent terminé et utilisable.

Un agrès complémentaire sera installé premier semestre 2023.

Cette année, les travaux se concentreront sur les parcours d'orientation et VTT.

Avant

Château : les travaux de restauration continuent

Une nouvelle phase de travaux a été entamée sur la forteresse (tour du Griffon, courtine et tour Nord, cave et tour des 3 poignards)

Pour la tour du Griffon, il s'agit de travaux de sécurisation et mise en conformité des grilles des fenêtres, reprise de joints et maçonneries pour assurer l'étanchéité de la toiture, reprise de la gouttière d'évacuation des eaux de pluie et création d'une trappe d'ouverture en toiture pour protéger l'escalier des intempéries.

La Courtine et la tour Nord bénéficient de travaux d'étanchéité et de maçonnerie et de remise en conformité des garde-corps au regard des règles de sécurité.

Pour la Cave, des travaux d'étanchéité de la dalle et de gestion des infiltrations d'eau par l'escalier vont être entrepris.

Enfin, pour la Tour des 3 poignards, la mise en place de l'échafaudage a permis de voir l'étendue des dégradations qui ont renforcé la nécessité d'intervenir au plus vite. D'importants travaux de restauration des maçonneries et mise en sécurité/conformité des garde-corps sont à effectuer.

Après

Week end des 27 et 28 mai : Fête médiévale, 1ère édition

Le temps d'un week-end, revivez l'époque du Moyen-âge !

Samedi et dimanche : animations avec des temps forts tels que combats, défilés, musique.

Et en soirée samedi, un concert suivi d'un grand spectacle pyrotechnique sera organisé dans les arènes : gratuit pour les moins de 10 ans et 5 € pour les autres personnes.

Et aussi : salle d'armes, jeux, atelier monétaire, apothicaire, travail du cuir, broderie et tissage...

La Fête médiévale, un week-end ludique, festif et interactif pour le plus grand plaisir de toute la famille.

Le programme complet dans votre mensuel Chato ma ville de mai, et sur **www.chateaurenard.com**

Esprit client

La Municipalité, l'Agglomération Terre de Provence et la CCI déploient le dispositif «ESPRIT CLIENT» sur notre commune

«UN OUTIL GRATUIT ET PERFORMANT POUR NOS COMMERCANTS ET ARTISANS !» nous explique Pierre-Hubert Martin, adjoint au marketing territorial et Vice-président de TPA en charge de l'économie

Rencontre avec Nicolas Ducros, Vice-Président délégué au commerce de proximité et notamment du dispositif «Esprit client» à la CCI du Pays d'Arles.

La Rédaction : «Quels sont les objectifs pour les commerçants ?

Nicolas Ducros : *Tenir un commerce aujourd'hui nécessite une remise en question constante. Cette opération permet à chacun de mesurer l'indice de satisfaction de son commerce, d'optimiser son attractivité et son accueil grâce à un diagnostic personnalisé complet et confidentiel qui propose également un accompagnement dans la transition numérique et écologique.*

La Rédaction : Concrètement comment cela fonctionne ?

Nicolas DUCROS : *Nos conseillers CCI vont à la rencontre de chacun pour présenter le dispositif, finaliser l'inscription et remettre le kit de participation (en cours sur la commune et avec plus d'une trentaine de confirmations à ce jour). Une visite mystère avec un audit est effectuée dans le commerce par un cabinet spécialisé. Severine Margot et Fabrice Maréchal, nos deux conseillers CCI en charge du commerce, remettront ensuite un rapport détaillé avec les préconisations qui permettront si besoin au commerçant de se développer et de mieux satisfaire sa clientèle, tout en s'adaptant aux évolutions digitales et éco-responsables.*

La Rédaction : Existe-t-il un suivi après l'audit ?

Nicolas Ducros : *La CCI propose de mettre en action certaines préconisations au travers de formations et d'ateliers. Et dans le cadre d'ESPRIT CLIENT chaque commerce profite également d'une communication et d'une promotion dans les médias, notamment dans le Journal Farandole !»*

LE SAVIEZ-VOUS ?
Un client satisfait parle de son expérience à 3 autres.
Un client mécontent en parle à 9

Focus sur CHÂTO CHR l'association des cafés, hôtels et restaurants de Châteaurenard.

Comment est né ce projet ?

Jimmy Bargeton, le Président : *De l'envie de fédérer les commerçants de la profession, de promouvoir nos activités à travers des manifestations commerciales mais aussi d'échanges avec TPA et la municipalité pour œuvrer à leurs côtés dans la dynamisation de la ville. Créée au printemps 2022, l'association compte une douzaine d'adhérents.*

«La fiesta des Castèu» votre premier évènement en partenariat avec la Mairie, a été un véritable succès. Sera-t-il reconduit cet été ?

J. Bargeton : *Nous espérons le pérenniser en effet et nous pouvons déjà annoncer que l'édition 2023 aura lieu vendredi 18 août. Cette réussite a été possible grâce à l'appui de la municipalité, à l'ensemble des commerçants et surtout une forte mobilisation des bénévoles des associations locales.*

Comment décririez-vous l'offre existante sur Châteaurenard ?

J.Bargeton : *Nous avons la chance de bénéficier de nombreux établissements et d'un large choix de propositions. Pour boire un verre, grignoter, déjeuner ou dîner, l'offre est multiple, qualitative et pour tous les goûts !*

Contact : chatochr@gmail.com

Vous êtes artisan, commerçant, et vous souhaitez exposer à la Foire du 1er novembre ?

Remplissez le formulaire sur

https://www.chateaurenard.com/la-foire-du-1er-novembre/

Portraits d'entrepreneurs

JANY LACROIX, Artisan d'art céramiste

Artiste et coloriste de talent, la Châteaurenardaise réinvente l'art de la table dans un style épuré et sobre tout en sublimant les couleurs, à l'image du bleu Klein qu'elle affectionne particulièrement. Ses délicates créations deviennent objets déco et se déclinent à l'envie. Collections à découvrir en ligne sur le site de vente www.janylacroix.com ou dans son atelier en campagne de La Crau sur rdv au **06 60 44 51 91.**

BICPOM, une nouvelle adresse en cœur de ville

L'agence experte dans la communication sur les réseaux sociaux se développe et vous accueille désormais dans de nouveaux locaux. Envie d'une solution performante et sur mesure pour accroître votre visibilité, votre image et votre activité professionnelle ? N'hésitez pas à contacter Mathieu Delranc et son équipe !

Bicpom, 2 rue Roland Inisan. Tel 04 90 92 91 57

DA CLINI PIZZA, le goût et la générosité à domicile

Préparations originales et savoureuses, qualité et choix des ingrédients, les pizzas et planches apéritives de Sébastien Clini vont combler les papilles des connaisseurs ! Envie de déguster ces petites merveilles ? Passez votre commande au **06 27 81 15 15** du mardi au samedi de 17h à 22h. Livraison à domicile.

UN NOUVEAU CABINET D'INFIRMIERS à votre service

Bienvenue à **Alexandre Picault** et à **Faïsa Habsaoui,** infirmiers libéraux installés depuis début 2023 au 36 boulevard Gambetta. Les professionnels, à votre service en cabinet et à domicile sont joignables 7j/7 de 6h à 20h au **07 57 81 01 36.**

Budget communal 2023 la répartition

«Après la gestion de la crise sanitaire et ses conséquences sur les finances publiques, nous faisons désormais face à une crise géopolitique qui nous impacte tous, sans exception, dans notre vie quotidienne. C'est dans ce contexte sans précédent que de nombreuses collectivités territoriales votent actuellement leur budget 2023. Châteaurenard ne fait pas exception. Avec mon équipe et le concours des services municipaux, nous avons réussi à bâtir un budget ambitieux et responsable qui nous permet d'envisager les années à venir sereinement. En effet, malgré le choc de l'inflation et l'envolée des prix de l'énergie, nous maintenons nos investissements pour le bien vivre à Châteaurenard à hauteur de 8 M€, sans dégrader le Service Public et surtout sans augmenter les taux d'imposition locaux.»

Marcel MARTEL
Maire de Châteaurenard

La construction du budget est toujours une équation subtile, mais cette année elle s'est révélée particulièrement complexe : comment maintenir un Service Public de qualité et les dépenses nécessaires pour l'avenir de notre commune, tout en subissant la hausse de nos charges fixes et cela sans aucune possibilité d'augmenter nos recettes ? Car cette année encore, c'est la préservation du pouvoir d'achat des châteaurenardais et le développement du cadre vie, qui ont guidé nos choix politiques. La seule solution concrète a donc été d'agir sur la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et notamment sur les dépenses de personnel. Cela nous permet ainsi d'autofinancer une part importante des projets inscrits cette année, sans endetter la ville et sans augmenter la fiscalité directe. Je tiens à saluer ici l'action de l'ensemble des services municipaux qui «dans l'intérêt général» ont oeuvré dans ce sens.

Solange PONCHON
1ère Adjointe, Conseillère Régionale

En 2023, quand la mairie reçoit 100€
d'où viennent-ils ?

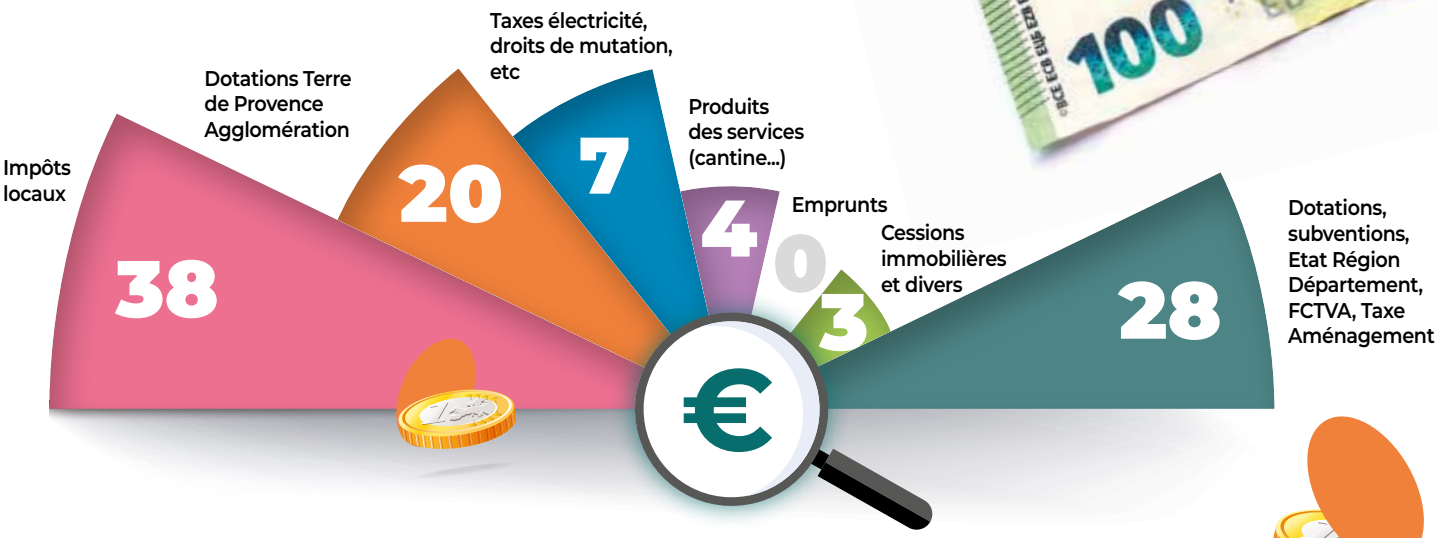

En 2023, quand la mairie dépense 100€
où vont-ils ?

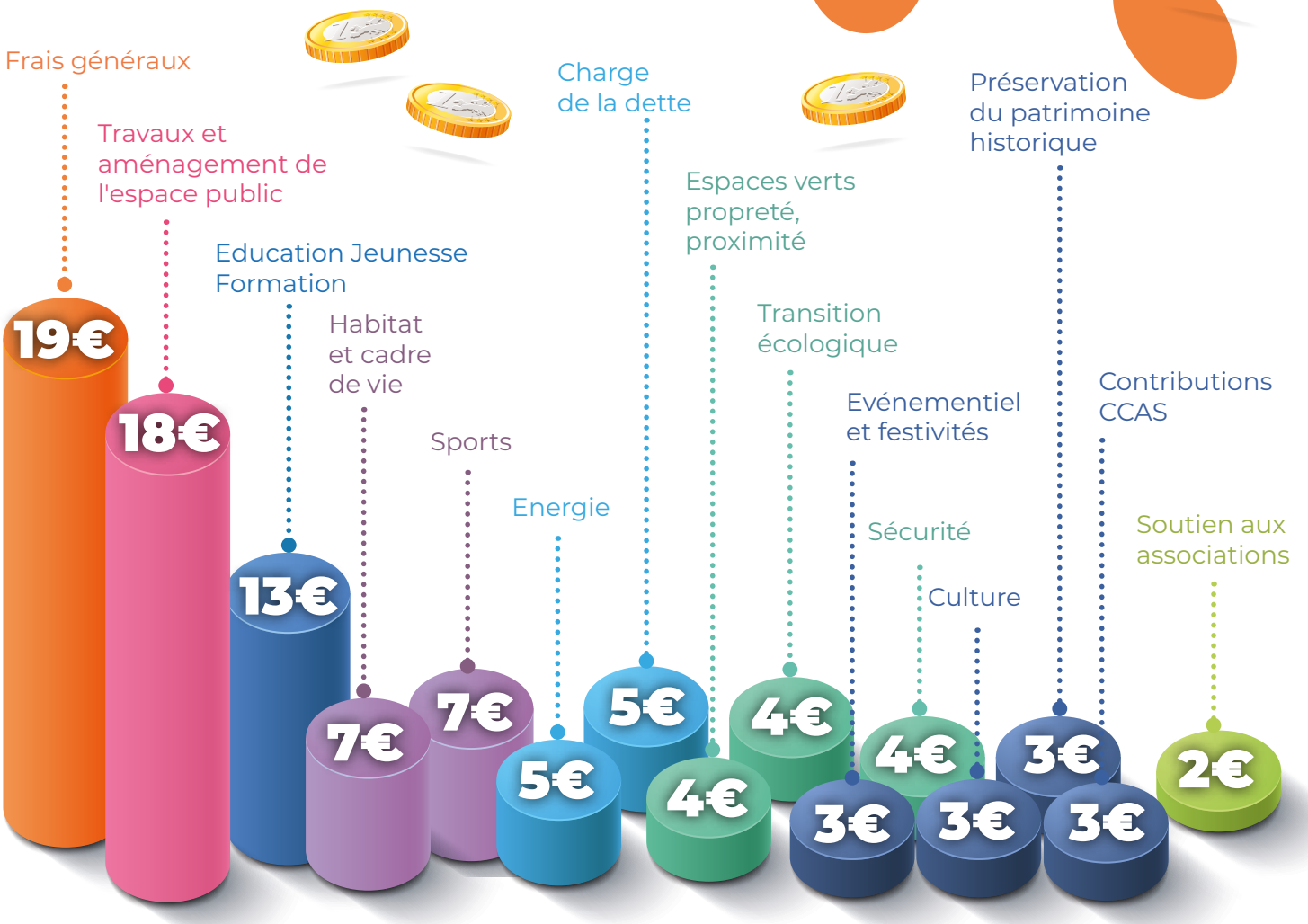

Les dépenses par politiques publiques

28 946 706 €

FRAIS GÉNÉRAUX

5,5 M€

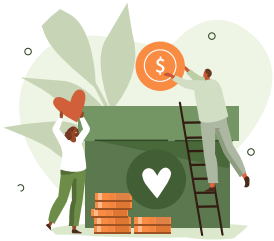

ESPACES VERTS, PROPRETÉ, PROXIMITÉ

1,1 M€

SPORTS

1,9 M€

CONTRIBUTIONS CCAS

0,8 M€

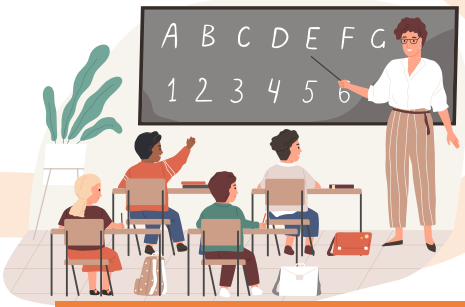

EDUCATION JEUNESSE FORMATION

3,8 M€

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE

0,9 M€

CHARGE DE LA DETTE

1,4 M€

* budget primitif 2023 : dépenses et recettes réelles de fonctionnement et d'investissement

SÉCURITÉ

1,2 M€

ENERGIE

1,6 M€

TRAVAUX, AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

5 M€

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

0,7 M€

CULTURE

0,9 M€

EVÉNEMENTIEL, FESTIVITÉS, TAUREAUX

0,9 M€

HABITAT ET CADRE DE VIE

1,9 M€

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

1,3 M€

Un métier de proximité

Le service Espaces Verts de la municipalité, des élus et une équipe d'agents dynamiques et impliqués, aux petits soins de l'espace public.

Rencontre avec Nicolas Nouguier, responsable du service Espaces Verts depuis 2014.

Quelles sont vos fonctions et le rôle de votre service ?

Nicolas Nouguier : *"Avec mon adjoint Jean-Marc Pettinetti, jardinier paysagiste de profession, je gère une équipe de 6 personnes, le suivi des projets d'aménagement, de création et de fleurissement, l'entretien des espaces et je m'occupe des marchés publics. Le service travaille en étroite collaboration avec les élus Marie-Laurence Anzalone et Jean-Pierre Seisson, notamment sur les espaces verts et l'aménagement du Vallon de la Roquette ainsi que le suivi des demandes des administrés concernant l'élagage, l'abattage, les arbres d'alignement ou le débroussaillement.*

Pouvez-vous nous citer deux projets majeurs réalisés au profit de la ville ?

Nicolas Nouguier : *Les élus souhaitaient un meilleur cadre de vie. Depuis fin 2021 notre travail a permis à Châteaurenard d'obtenir sa 3ème Fleur des «Villes et villages fleuris». Une récompense pour l'équipe et qui bénéficie au bien-être de tous ! Le projet d'aménagement «Une naissance un arbre» est également un succès, qui a du sens pour la famille mais aussi notre planète.*

Vous souhaitez mettre l'accent sur la sensibilisation de la population aux espaces verts. Pourquoi ?

Nicolas Nouguier : *Tous les agents sont passionnés et très impliqués dans leur travail. Apporter à notre ville de l'embellissement, mettre en action la volonté de la municipalité à requalifier et développer la végétalisation, c'est le cœur de notre métier. Nous regrettons les dégradations et parfois le manque de respect du travail effectué alors que l'on s'associe pleinement à la population pour que chacun puisse bénéficier de nos résultats.*

Pouvez-vous nous présenter votre équipe ?

Nicolas Nouguier : *Sous la direction de Damien Valat, Directeur des Services Techniques, notre service est composé des agents Jean-Marc Pettinetti (gestion et organisation des travaux d'équipe, entretien et optimisation de l'arrosage automatique dans un souci d'économie), Patrick Dugast, Michel Roumieux, Franck Fallabrègues, Jean-Luc Martel, Frédéric Lorenzo (cartographie des espaces verts, planification et coordination des demandes de travaux des administrés) et Azzaro Simonazzi. Ils réalisent la tonte des ronds-points, le fleurissement de la ville, la taille des mûriers, des haies et des massifs, la plantation d'arbres et arbustes ainsi que des travaux de fauchage, désherbage ... De 17 ans pour notre apprenti à 58 ans, nous formons un service uni dans les mêmes valeurs et la transmission des compétences.*

Quel a été votre parcours au sein de la Mairie ?

Nicolas Nouguier : *J'ai commencé à travailler pour la Mairie de Châteaurenard en 2003, à tout juste 20 ans. J'ai eu la possibilité d'évoluer grâce aux concours, en devenant chef d'équipe puis responsable du service."*

Patrick Dugast, Jean-Luc Martel, Jean-Marc Pettinetti, Michel, Roulieux, Nicolas Nouguier, Frédéric Lorenzo et Franck Falabrègue

ARRÊT SUR IMAGES

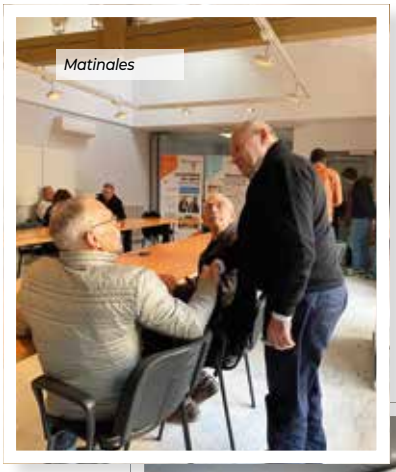
Matinales

Remise du chèque Téléthon

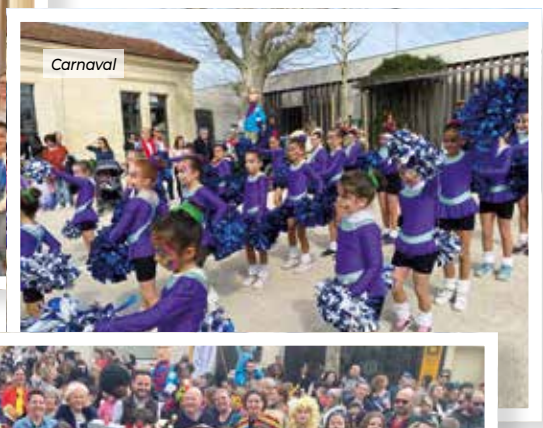
Carnaval

Réunion de quartier aux Lonnes

Carnaval

Carnaval de la crèche la Marelle, des assistantes maternelles, du CCAS et du Relais Petite enfance

Messages st Valentin sur panneaux entrée de ville

Remise des prix vitrines et crèches

Saint Valentin de la Régalide

Carnaval centre de loisirs

Coupe des Bouches du Rhône de para-karaté

Invitation à la taille des oliviers

Fête des Manèges

Plantation d'arbres par les scolaires

LISTE CHÂTEAURENARD AVEC VOUS

Après la crise sanitaire au lendemain de notre élection, nous affrontons depuis un an une crise économique sans précèdent depuis 40 ans.

En tant qu'élus responsables nous avons pris soins des Châteaurenardais pendant la Covid et maintenant nous sommes confrontés à des dépenses en forte augmentation et à une réduction de nos marges de manœuvre qui nous obligent à faire des choix et prendre des décisions parfois douloureuses mais indispensables pour ne pas compromettre l'avenir de notre Ville.

«Choisir c'est aussi renoncer intelligemment». Nous l'assumons pleinement et venons à la rencontre des habitants pour leur expliquer à l'occasion des réunions de quartier en cours.

2023 est donc une année importante dans la réalisation de notre programme électoral qui reste ambitieux mais réaliste au regard de ce contexte.

- Concernant le projet du centre nautique, nous avons déjà eu l'occasion d'expliciter nos décisions, notamment à travers ce numéro de l'Echo des Tours.

- Le Grand Marché de Provence : un outil au service du développement économique de notre agriculture.

Le chantier du Pôle Logistique est bien avancé sur l'ancienne friche Atrium aux Iscles. La réception des travaux est prévue fin 2023.

Le Conseil d'Etat a annulé dans le plan de prévention des risques d'inondations de la Durance une zone spécifique pour la construction du cœur de MIN.

Au vu de l'intérêt économique et social de la délocalisation du MIN du centre-ville, nous travaillons avec les services de l'Etat pour proposer des solutions à cette réalisation le plus tôt possible.

- Terre de Provence Agglomération a décidé de fermer l'office de tourisme de l'intercommunalité qui se trouvait à Châteaurenard.

Le numérique a profondément changé la communication touristique et a entraîné une baisse importante de la fréquentation des offices de tourisme. Nous avons décidé de garder deux points d'information tourisme à la médiathèque et à la maison des services, avec en plus des bornes tactiles d'information.

- La réouverture des Halles après leur fermeture en Août 2022, c'était une vraie volonté.

C'est pourquoi une étude a été réalisée avec le concours du Conseil Départemental13 pour travailler sur l'amélioration du bâtiment. Malheureusement, malgré une aide financière conséquente de la mairie et la présence de très bons commerçants et un excellent début, la crise et le manque de fréquentation n'ont pas permis aux six commerces de trouver la rentabilité nécessaire pour pérenniser leur activité.

Néanmoins, des actions concrètes pour redynamiser notre centre-ville ont vu le jour et vont se poursuivre grâce aussi au renouvellement urbain du centre ancien.

- Les Tours, abandonnées depuis des décennies, ont dû être absolument sécurisées. Cette année nous allons investir 850 000 € pour la restauration.

- La sécurité des biens et des personnes reste une de nos priorités cette année encore avec 150 000 € d'investissements pour la vidéo protection.

- L'ouverture d'une Maison du Bel Age en partenariat avec le CD 13 pour le bien-être de nos seniors

Nous vous donnons RDV à la salle de l'Etoile le 23 mai 2023 à 19h00 pour vous présenter le bilan de mi-mandat.

Chers châteaurenardais soyez assurés de notre volonté intacte d'œuvrer dans l'intérêt de notre Ville et de ses habitants.

Le groupe majoritaire

LISTE CHÂTEAURENARD CITOYENNE SOLIDAIRE ÉCOLOGIQUE

Au Conseil municipal du 1° février ont été discutées les Orientations Budgétaires 2023 et le 1° mars sera voté le budget 2023. Nous avons eu en 2021 un budget serré, en 2022 un budget dit contraint, en 2023 au vu des orientations budgétaires un budget que je qualifierais d'étranglé, pris en tenaille entre des recettes qui stagnent et des dépenses qui elles augmentent. L'augmentation brutale des prix de l'énergie, des matières premières plombe les dépenses de fonctionnement et majore les dépenses d'investissement.

Il est évident que le contexte international et national pèse sur les finances locales. L'ensemble des collectivités locales sont à la peine. Ainsi l'Association de Maires de France avait demandé une DGF indexée sur l'inflation, l'Etat n'a pas répondu. La ville de Châteaurenard n'a pas été éligible au «filet de sécurité» prévu par l'Etat en 2022 portant sur la hausse du prix de l'électricité.

La Commune de Châteaurenard comme toutes les Communes de France n'a plus de réelle maitrise de ses ressources fiscales. La suppression d'abord de la taxe professionnelle au profit de l'intercommunalité puis récemment de la taxe d'habitation, remplacée par des dotations figées, de l'Etat. Depuis des années l'Etat renvoie à plus tard l'actualisation des valeurs locatives de la Taxe d'Habitation et des valeurs locatives professionnelles. Une actualisation des valeurs locatives de la Taxe d'habitation contraindrait l'Etat à augmenter les dotations versées aux Communes. Seul le vote du taux de la Taxe Foncière est encore du ressort de la Commune. Il sera maintenu au même niveau qu'en 2022. Avec un taux d'épargne brute réduit de moitié en 2022, la ville de Châteaurenard n'a plus de réelle marge de manœuvre pour ses projets. Ainsi sont abandonnés la rénovation des Halles marchandes, le stade d'athlétisme, le groupe scolaire, la crèche remplacée par 10 places en crèche privée pour répondre à une demande pressante. Les difficultés budgétaires sont aussi le résultat de décisions antérieures, de projets mal maîtrisés.

Pendant des années la majorité municipale n'a pas fait de l'Ecole une priorité, elle s'est obstinée à ne pas vouloir construire un nouveau groupe scolaire. Combien d'écolières et d'écoliers en ont pâti, combien en pâtiront dans les années à venir ? Le surdimensionnement du projet initial du Cœur de MIN, et sa mauvaise évaluation freinent sa réalisation, ce qui est dommageable pour la vie économique du territoire.

L'obligation de réduire les coûts de l'énergie va nécessiter la réalisation de travaux et de dispositifs d'économie sur l'ensemble des bâtiments communaux (bâtiments administratifs, sportifs, écoles ...), de poursuivre la modernisation de l'éclairage public entre autre.

Les projets «phares» annoncés pour 2023-2024 comme la piscine couverte, le centre de loisirs municipal, la réhabilitation du Château, l'aménagement du Quartier Gare, le Cœur de MIN, la revitalisation du Centre Ancien, le Plan Local d'Urbanise (PLU) seront-ils suffisamment provisionnés dans le budget pour voir réellement le jour ?

Nicette AUBERT

LISTE CHÂTEAURENARD TOUJOURS

UN BILAN A MI-MANDAT BIEN INQUIÉTANT... .

Animé par l'attachement profond que nous avons pour notre commune, notre groupe fait vivre le débat public, exprime vos inquiétudes, vos désaccords et assume un rôle d'alerte. Depuis trois ans, nous assurons une veille sur les décisions prises pouvant être préjudiciables aujourd'hui et impacter l'avenir des Châteaurenardais !

Revenons sur les promesses électorales de la liste de Monsieur Martel :
- La réalisation d'une piscine couverte, annoncée financée par l'intercommunalité dont les plans et le budget étaient soit disant arrêtés en février 2020. Résultat : 960000€ de frais d'étude et les élus majoritaires décident de ne pas ouvrir la piscine cet été !
- La réhabilitation des Halles avec une étude supérieure à 40000 € à la charge des Châteaurenardais. Que de gaspillage pour en arriver à la fermeture de cet espace qualifié par Monsieur le Maire comme «commerces de première nécessité» ! Un comble dans une ville maraîchère !
- Un «espace jeux interactifs» pour les jeunes dans les locaux de l'ancien Lidl. A la place, vous avez une nouvelle zone commerciale !
- La création d'une crèche publique devient une location de dix lits dans une crèche privée.
- La création d'un groupe scolaire pour alléger les effectifs dans les écoles est passée aux oubliettes.
- Le stade d'athlétisme : projet abandonné !

Nous déplorons que ces élus majoritaires n'aient aucune vision d'ensemble et pas su :
- porter avec résolution le dossier du MIN alors qu'il était parfaitement sur les rails ! Aujourd'hui, c'est la faillite du grand projet MIN : nos agriculteurs, commerçants, artisans, investisseurs et créateurs d'emplois sont en danger.
- défendre ardemment le dossier de la LEO ! Par conséquent, plus d'embouteillages, de pollutions et de voies de circulation dégradées.
- répondre présents aux réunions stratégiques, aux manifestations pour défendre les dossiers majeurs de Châteaurenard et les traditions !
- conserver le comité des fêtes et l'office du tourisme.

Nous sommes inquiets pour :
- notre centre-ville devenu sale, peu rassurant et en désertification,
- le personnel communal, suite aux nombreux départs depuis trois ans.

Pour la deuxième partie du mandat, nous attendons que les élus :
- cessent des études coûteuses pour des projets n'aboutissant pas,
- ne soient pas dans le déni des critiques et des propositions de notre groupe,
- se mettent enfin au travail au lieu d'afficher leur autosatisfaction.

Pour nous contacter : eluschateaurenardtoujours@gmail.com / facebook «Châteaurenard Toujours».

Bernard REYNÈS, Sylvie DIET-PENCHINAT, Claude LABARDE, Marie-Danièle PAGÈS, Michel LOMBARDO, Claire BARRY

NAISSANCES

Novembre 2022

- Kaoutar BOUTOUALA
- Maria BAHASSOU
- Yassine RAKAJ
- Éléna DELPUECH
- Waël RABHI
- Ugo BAUTHEAC
- Zoé CHANVILLARD
- Juan CHALABREYSSE
- Lucie ROFFINO
- Jade MIRGUET
- Milie MULOT

Décembre 2022

- Emma BOURELLY
- Marla LUDOVICO
- Achille FAUPIN
- Vianney DEROUDILLE
- Clémence GUILLOTIN

Janvier 2023

- Tiago HOFFMAN
- Élise JARILLO
- Evan ROUSSET
- Léon CASSINI
- Élya ONFROY AGASSIAN
- Lioris MARQUION
- Célia GROMFELD
- Mahé MENAR
- Thalya PIC DUPHIL
- Martin CHAROLS EMERIC

Février 2023

- Giuliana DIAZ TRUPHEMUS
- Madyson DÉFROGES CHARDÈS
- Ange NALIN
- Léna NEJJARI

MARIAGES

Novembre 2022

- Sarah GUERRAOU & Adnan MOHAMED
- Jean-Paul BELLIN & Patricia GIMET

Décembre 2022

- Marie-Ange BRIERE & Pierre VIENS

DÉCÈS

Novembre 2022

- Claude VERNOIS (88 ans)
- Elisabeth MULLER épouse ROMANI (76 ans)
- Georges BLANCO (59 ans)
- Marcel GAUTIER (85 ans)
- Bernard GINOUX (65 ans)
- Eléonore DIAZ veuve MACCARI (85 ans)
- Jean BIDARD (76 ans)
- Cyril BRUEL (44 ans)
- Emilienne CHAUVET épouse PLEINDOUX (88 ans)
- Maria RUBIO MARTINEZ veuve GIL (77 ans)
- Madeleine PERNOT épouse CANTE (77 ans)
- René ACHARD (73 ans)
- Seija LAAKSO épouse GRANBERG (80 ans)

Décembre 2022

- Michel GIMET (99 ans)
- Marius BOYER (92 ans)
- Maurice BERNE (83 ans)
- Alain QUINTANA (72 ans)
- Jeanne GINOUX veuve SICARD (98 ans)
- Jacqueline PONTET épouse PECOUT (87 ans)
- Maurice THOURET (81 ans)
- Joseph WEIS (81 ans)
- Yvon CANTE (82 ans)
- Lucienne MOUSSET veuve GENEVET (97 ans)
- André GIRARD (88 ans)
- Christiane LASSERRE épouse CIONI (71 ans)
- Yahia REZOUALI (69 ans)
- Paulette PLANTIER veuve DARNOUX (93 ans)
- Raphaël CAUDRELIER (89 ans)
- Augustine RIVERO épouse BOYER (87 ans)
- Zaven LAZDANIAN (92 ans)

Janvier 2023

- Etienne AUGUSTE (87 ans)
- Pierre VITERBI (92 ans)
- Jean BIANCHI (73 ans)
- René CROZE (81 ans)
- Roger PALOUS (90 ans)
- Simone GROS veuve NOËL (103 ans)
- Marguerite AUBERT veuve RAMBAUD (93 ans)
- Jean-Paul LOISEAU (80 ans)
- Elise PAULEAU veuve BIANCHI (89 ans)
- Annette CHARDON veuve CESTIER (94 ans

Février 2023

- René ALEX (82 ans)
- Pierre CHARDÈS (79 ans)
- Bénigno MENDEZ (92 ans)
- Edmonde GEOFFROY (75 ans)
- René CLUCHIER (82 ans)
- Jocelyne LELIEUX épouse BATAILLER (71 ans)
- Albert ROQUES (90 ans)
- Jean GIRONA (79 ans)
- Madeleine ROCHETTE veuve JULLIAN (94 ans)
- René VIDAL (75 ans)
- Palmyre DUTOUR veuve BOUQUEREL (88 ans)
- Francis PELISSIER (78 ans)
- Marguerite VERRAN (94 ans)

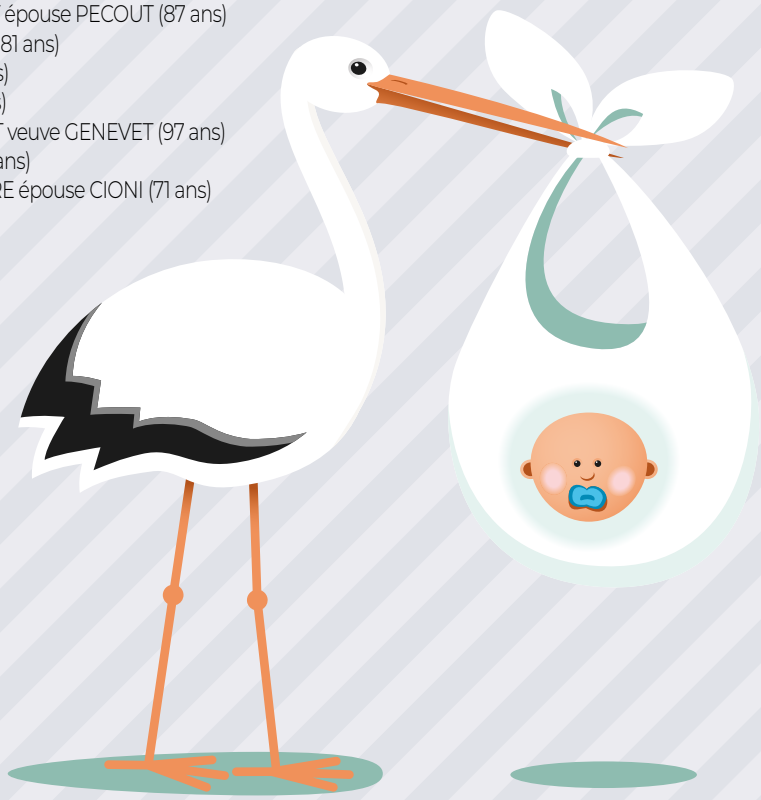

Concessions à l'abandon

Après une procédure de reprise de concessions perpétuelles à l'état d'abandon, la Commune a recensé **65 concessions** répondant aux critères.

Les personnes intéressées par l'achat d'un caveau issu de cette procédure sont invitées à se rapprocher du service funéraire de la municipalité.

Maison des Services au 04 90 24 35 07

Sur rendez-vous.

Agenda

Les dates à retenir...

Du 1er au 14 avril
Le “Printemps des Artistes”
à la médiathèque

8 avril
Chasse aux trésors de Pâques
(8h30/18h30)
Château, Cours Carnot, Espl. Isidore Rollande, Place de la République, Parking des Allées Marcel Jullian

8 avril
Annonce de la Temporada et du Cartel de la Féria (11h)
Salle des échantillons du MIN

15 avril
Nettoyons le Sud !
RDV pour un grand rassemblement zéro déchet. Point de rencontre au 14 avecnue Roger Salengro

30 avril
Journée du souvenir des victimes de la déportation
Monument aux morts du cimetière

1er Mai
Festival country
Vallon de la Roquette

Du 2 au 16 mai
Journées des Traditions Provençales
2ème édition
Etoile / Arènes / Médiathèque / Établissements scolaires

6 mai
Défilé de mode
Place Isidore Rollande

8 mai
Commémoration du 8 mai 1945
Maison des Anciens Combattants

11 mai
Réunion de quartier (18h30)
Grand Quartier/Jentelin/Confignes
Salle des échantillons du MIN

12 mai
Conférence “Dali” (18h)
par J. Motte – salle du Réal

14 mai
Trophée des As (18h30)
Aux arènes

Du 18 au 21 mai
American Fox Festival
Un grand week-end américain avec musique, shows, danses, jeux et motos

22 mai
Réunion de quartier (18h30)
Centre-ville – Théâtre Pécout

27 et 28 mai
Fête Médiéval
1ère édition
Château + esplanade + Colline + arènes

2 juin
“Chato en Choeur” (18h30)
1 000 enfants des écoles publiques et privées de Châteaurenard chantent en choeur, dans les arènes

10 juin
Bal des pompiers (18h30)
Jardins de la Marseillaise

18 juin
Appel du 18 juin (11h)
Cérémonie des anciens combattants
Avenue Général de Gaulle

21 juin
Fête de la musique
Concerts en ville

Du 30 juin au 4 juillet
Fête de la Saint Éloi
Centre-ville

Toutes les infos sur Ville de Châteaurenard et sur www.chateaurenard.com